

ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

armée Question écrite n° 3581

Texte de la question

M. Philippe Le Ray interroge M. le ministre de la défense sur la loi de programmation militaire couvrant la période allant de 2009 à 2014. Le rapport de la Cour des comptes sur « Le bilan à mi-parcours de la loi de programmation militaire » recommande à l'État de concentrer les moyens budgétaires sur les capacités opérationnelles de l'outil de défense en adéquation avec les priorités que devra dégager le nouveau Livre blanc et en préservant au maximum l'équipement des forces, la disponibilité des matériels et l'entraînement. Il lui demande si le Gouvernement entend mettre en œuvre cette recommandation.

Texte de la réponse

Le Président de la République a décidé d'engager la rédaction d'un nouveau livre blanc sur la défense et la sécurité nationale compte tenu des changements majeurs intervenus dans notre environnement international et économique depuis la parution, en juin 2008, du précédent ouvrage. Le décret n° 2012-913 du 26 juillet 2012 a ainsi instauré une commission chargée de l'élaboration du livre blanc sur la défense et la sécurité nationale. Le Président de la République a fixé pour objectif à cet organisme de procéder à une nouvelle évaluation du contexte géostratégique et de développer des propositions prenant en compte les leçons tirées des crises et conflits survenus durant les dernières années, ainsi que l'analyse des menaces susceptibles de peser sur la sécurité nationale au cours des 15 à 20 prochaines années. Il a en outre souligné que les travaux de la commission devront contribuer à l'effort engagé par le Gouvernement pour assurer le redressement et le retour à l'équilibre des finances publiques à l'horizon 2017. Il a par ailleurs attiré l'attention de la commission sur la nécessité de s'attacher à rétablir une cohérence entre les missions, le format et les équipements des armées, mais aussi de veiller à préserver, dans la durée, la disponibilité des matériels, tout comme l'entraînement et l'activité des forces. Le futur livre blanc sera approuvé en conseil de défense et de sécurité nationale au début de l'année 2013 et servira notamment de document de référence dans le cadre des travaux préparatoires de la prochaine loi de programmation militaire.

Données clés

Auteur : M. Philippe Le Ray

Circonscription: Morbihan (2e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 3581

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : Défense Ministère attributaire : Défense

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 4 septembre 2012, page 4869 Réponse publiée au JO le : 30 octobre 2012, page 6131